



## Études et travail

---

### Emplois étudiants et stages

En Allemagne, de nombreux étudiants travaillent durant leur temps libre. Ils occupent par exemple des postes d'assistants universitaires (wissenschaftliche Hilfskraft, Hiwi) dans les universités, les instituts de recherche, les bibliothèques, ou travaillent comme serveurs dans la restauration ou comme baby-sitters. Les étudiants étrangers peuvent eux aussi travailler en Allemagne, parallèlement à leurs études.

Les étudiants des pays de l'UE/EEE ont le droit de travailler comme les étudiants allemands jusqu'à 20 heures par semaine pendant la période des cours. Durant les vacances universitaires, ils peuvent gagner de l'argent sans restriction. S'ils viennent d'un pays n'appartenant pas à l'UE, ils peuvent travailler 120 jours pleins ou 240 demi-journées par an sans avoir besoin de l'autorisation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA).

Pour plus d'informations, consultez le site Internet du [Deutsches Studentenwerk](#)  ainsi que celui de [Study in Germany](#) .

---

### Jean-Marc de Côte d'Ivoire

*« J'étudie en Allemagne depuis plusieurs semestres et je travaille parallèlement comme étudiant salarié dans une entreprise. En tant qu'étudiant étranger, je dois prouver que je peux subvenir à mes besoins pour pouvoir prolonger mon titre de séjour en Allemagne. Jusqu'à présent, mon frère aîné qui résidait aussi en Allemagne, se portait garant pour moi. Mais lorsqu'il a quitté le pays, je me suis retrouvé tout seul. Dans ces conditions, comment faire pour prolonger mon titre de séjour ? Mon conseil : grâce à mon job d'étudiant avec un salaire mensuel et mon contrat de travail en cours de validité, je peux être mon propre garant. C'est ma conseillère au service des étrangers qui m'a donné cette information importante et m'a ainsi permis de prolonger mon titre de séjour en Allemagne. Le contrat de travail ne doit pas nécessairement être à durée indéterminée, mais il doit couvrir toute la durée du titre de séjour. »*

---

### Emploi comme travailleur qualifié

Sous certaines conditions et après vérification par l'Agence fédérale pour l'emploi (BA), il est possible de prendre un emploi de travailleur qualifié durant un séjour d'études. Dans ce cas, le permis de séjour est changé en permis de séjour pour exercice d'un emploi qualifié sans que vous deviez finir vos études auparavant (article 16b alinéa 4 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG). Vous obtiendrez des informations exhaustives à ce sujet auprès de l'office des étrangers dont vous dépendez.

### Faire une formation professionnelle plutôt que des études ?

Les étudiants étrangers en Allemagne ont la possibilité de passer d'un cursus d'études universitaires à une **formation professionnelle** si les études s'avèrent ne pas être la bonne voie et qu'ils préfèrent faire une formation avec une orientation pratique plus marquée. Pour pouvoir commencer une formation professionnelle, le permis de séjour doit être modifié dans ce sens. Un permis de séjour pour faire une formation professionnelle qualifiée (article 16b alinéa 4 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG)

présuppose un examen du dossier par l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) et le respect d'autres conditions préalables particulières. Vous trouverez plus d'informations sur les conditions d'obtention de ce titre de séjour à la rubrique **Visa pour effectuer une formation professionnelle**.

Avant de faire votre demande, informez-vous auprès de l'office des étrangers pour savoir quels documents vous devez présenter.

---

**Infobox :**

*Veillez noter que vous devez demander le permis de séjour correspondant avant l'expiration de votre permis de séjour pour études.*

---

**Plus d'informations sur le web :**

**Study in Germany**

Gagner de l'argent en marge des études

---

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formations/etudes/etudes-et-travail>

17.08.2021, 09:37